RÉGION NORMANDIE

Aide aux athlètes de haut niveau

Ouverture du dispositif du 6 février au 16 mars 2026

Objectifs

Les athlètes de haut niveau apportent une contribution essentielle à la dynamique du sport et au rayonnement de la Normandie dans les compétitions nationales et internationales. La Région souhaite accompagner et favoriser cette dynamique en soutenant les sportifs licenciés en Normandie.

Bénéficiaires

Pour bénéficier d’une aide personnalisée, les sportifs devront être :

- Inscrits sur les listes ministérielles espoirs, de haut-niveau ou internes en Pôle Espoirs,
- Etre licenciés depuis au moins 1 an dans un club normand.

Caractéristiques de l’aide

Le montant de l'aide prend en compte :

- le statut de l'athlète (Espoirs, Jeunes, Séniors, Elites, Partenaires d'entrainements ou Reconversion, internes en pôles),

- les frais liés à la pratique sportive au haut niveau,

- la situation sociale de l'athlète et/ou de sa famille.

Contacts

Contacts

Magalie LECHATREUX

Direction Jeunesse et Sport

Service Sport

Chargée de gestion sport

02 31 06 89 39

magalie.lechatreux@normandie.fr